

RESPONSABLE A LA POLITIQUE FINANCIÈRE DU SYNDICAT

- DURÉE :** 3 jours
- PUBLIC :** Les responsables de la politique financière des syndicats en activité ou les militants destinés à cette responsabilité.
- BUT :** À la fin de la formation, les stagiaires seront capables d'expliquer la politique financière de leur organisation. Ils auront la capacité de tenir les comptes du syndicat et à la fin de la formation, les stagiaires seront capables d'expliquer la politique financière de leur organisation. Ils auront la capacité de tenir les comptes du syndicat et d'utiliser les outils informatiques de la CGT à leur disposition.
- OBJECTIFS :** Cette formation a pour but d'outiller les militants en charge de la politique financière afin de donner une dimension politique à la gestion financière de leur organisation.
- CONTENU :**
- Les trois fonctions qui composent l'ensemble de la politique financière ;
 - Les règles de vie et procédures financières ;
 - Les obligations comptables des organisations issues de la loi de 2008 ;
 - Les ressources et dépenses de l'organisation, les outils informatiques ;
 - Le budget réalisé et le budget prévisionnel pour le syndicat.
- PRE REQUIS :** **Avoir suivi le stage "Participer à la vie de la CGT"**
- REFERENCE :** N°20
- TYPE DE FORMATION :** RESPONSABILITÉ